

Communiqué de presse

Rexel indique avoir reçu le 4 juillet 2022 une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence dans le prolongement des investigations intervenues en 2018.

Les services d'instruction de l'Autorité estiment que Rexel aurait mis en œuvre, avec certains de ses fournisseurs, des pratiques ayant prétendument pour objet de restreindre sa liberté de déterminer ses prix de revente. La notification de griefs vise spécifiquement le mécanisme des dérogations, qui est une réduction de prix visant à offrir aux clients l'offre la plus compétitive. Le mécanisme des dérogations, transparent et connu de tous les acteurs du marché, est une pratique habituelle dans le monde de la distribution professionnelle de matériel électrique.

Rexel étudie actuellement la notification de griefs, qui ne préjuge en rien de la culpabilité des entreprises mises en cause et constitue la première étape habituelle d'une procédure contradictoire devant l'Autorité de la concurrence.

Rexel veille en permanence à se conformer rigoureusement aux lois et règlements en vigueur et le Groupe fera valoir sa position et ses droits dans le cadre de cette procédure.

AU SUJET DU GROUPE REXEL

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance. Présent dans 24 pays, à travers un réseau de plus de 1 900 agences, Rexel compte plus de 26 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 14,7 milliards d'euros en 2021.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et figure dans les indices suivants : CAC Next 20, SBF 120, CAC Large 60, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid et STOXX600. Rexel fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index Europe, Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120, STOXX® Global ESG Environmental Leaders et S&P Global Sustainability Yearbook 2022, grâce à sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

Pour plus d'information : www.rexel.com.

CONTACTS

ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS

Ludovic DEBAILLEUX +33 1 42 85 76 12 ludovic.debailleux@rexel.com

PRESSE

Sara DU REAU +33 6 60 31 77 72 sara.dureau@rexel.com
Brunswick : Thomas KAMM +33 1 53 96 83 92 tkamm@brunswickgroup.com